

**RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE
DU CONGO**

Les enfants font la guerre

Index AI : AFR 62/036/2003

ÉFAI

**Embargo : mardi 9 septembre 2003 (01h00
TU)**

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le gouvernement de transition d'unité nationale de la République démocratique du Congo (RDC) a récemment été mis en place. Pourtant, des milliers d'enfants en RDC continuent d'être contraints à sacrifier leur enfance, mise au service de la progression politique et militaire des dirigeants des parties au conflit. En tant qu'enfants soldats, ils subissent une longue série d'atteintes à leurs droits fondamentaux : beaucoup sont tués, tous portent les cicatrices physiques et psychologiques de ce qu'ils ont vécu.

« *Le recrutement et l'utilisation d'enfants âgés de moins de dix-huit ans dans les conflits armés constituent des crimes de guerre. En tant que tels, ces crimes ne portent pas uniquement atteinte aux enfants de la RDC, mais à la communauté internationale dans son ensemble* », a déclaré Amnesty International dans un nouveau rapport qui rend compte du calvaire enduré par des milliers d'enfants soldats dans la région des Grands Lacs.

« *Pour servir leurs propres intérêts politiques et matériels, les dirigeants des forces armées se livrent à l'exploitation implacable des enfants congolais. C'est l'une des plus monstrueuses atteintes aux droits humains qui caractérisent le conflit en RDC, s'est indignée Amnesty International. La communauté internationale doit exercer des pressions sur tous les belligérants impliqués dans ce conflit, notamment sur les dirigeants de tous les groupes armés, afin que les recruteurs soient tenus pour responsables de leurs actes et traduits en justice au niveau national et international.* »

Interrogés par Amnesty International, des enfants démobilisés ou qui s'étaient échappés ont livré des témoignages terrifiants sur les répercussions tant physiques que psychologiques du conflit armé sur leurs vies. L'un d'eux a raconté : « *Nous devons marcher pendant des jours. La nuit, je devais attaquer des villages pour me procurer de la nourriture. En octobre, j'ai participé à l'assaut sur Uvira. C'était*

horrible. J'avais peur ; je ne voulais pas tuer ni me faire tuer. Après l'attaque, j'ai abandonné mon fusil et j'ai pris la fuite. »

Depuis 1996, des milliers d'enfants sont incités à entrer dans l'armée et les milices en RDC, par le biais de campagnes de recrutement quasi permanentes et d'une conscription forcée omniprésente. Cependant, l'enrôlement volontaire reste également très répandu.

Les enfants sont enlevés dans la rue ou recrutés dans les salles de classe, les camps de réfugiés et les camps accueillant les personnes déplacées à l'intérieur de leur pays. Souvent, on est venus les chercher chez eux sous la menace d'une arme à feu, tandis que leurs parents anéantis assistaient impuissants à la scène. D'autres ont raconté qu'ils avaient été embarqués alors qu'ils jouaient dans leur quartier ou marchaient le long d'une route. On sait que certains enfants se sont enrôlés volontairement dans l'armée ou les milices : séparés de leur famille, ils vivaient dans un contexte de pauvreté et d'effondrement des services sociaux élémentaires – centres d'éducation et de santé notamment.

Une fois recrutés, les enfants sont généralement envoyés dans des camps d'entraînement avec des conscrits adultes, où ils sont entraînés au combat et endoctrinés. Ils sont alors soumis à des traitements violents et, dans certains camps, les conditions déplorables ont entraîné la mort de plusieurs d'entre eux. Au terme de quelques semaines d'entraînement, les enfants sont déployés au combat sur les lignes de front pour servir de chair à canon. Sur le front, leurs missions consistent notamment à détecter les positions ennemies et à servir d'appâts, de gardes du corps des commandants ou d'esclaves sexuels. La plupart des filles soldats ont rapporté avoir été exploitées sexuellement ou violées par leurs commandants ou d'autres soldats. En outre, garçons et filles sont fréquemment utilisés pour transporter des munitions, de l'eau et de la nourriture, ou pour faire la cuisine.

Au front, les enfants sont forcés à maintes reprises à commettre des violences, notamment des viols et des meurtres, contre des soldats et des civils ennemis. Certains ont dû tuer les membres de leur propre famille, tandis que d'autres ont été contraints à se livrer à des sévices sexuels ou à des actes de cannibalisme sur les cadavres de leurs ennemis morts au combat. On leur fournit souvent de la drogue ou de l'alcool

pour qu'ils commettent ces atrocités sans laisser place à leurs émotions.

Ce fut le cas pour Kalami, âgé de quinze ans et enrôlé depuis six ans dans les rangs de l'un des groupes armés opérant dans l'est de la RDC : « *On nous a ordonné de tuer les gens en les forçant à rester dans leurs maisons pendant qu'on y mettait le feu. On a même dû en enterrer certains vivants. Un jour, mes amis et moi avons été contraints par nos commandants à tuer une famille, à découper leurs corps et à les manger... Ma vie est finie. Je n'ai plus aucune raison de vivre. La nuit, je ne peux plus dormir. Je n'arrête pas de penser à ces choses horribles que j'ai vues et faites quand j'étais soldat.* »

Les conséquences sur la vie de ces enfants soldats sont souvent terribles : brutalisés et profondément traumatisés par ce qu'ils ont enduré, beaucoup sont sans cesse hantés par les souvenirs des violences dont ils ont été témoins ou qu'ils ont commises sous la contrainte. Quant aux filles soldats, outre la brutalité et le traumatisme engendré par le viol, cette agression sexuelle peut impliquer de graves lésions physiques et une grossesse forcée, ainsi que la contagion par le VIH ou d'autres maladies sexuellement transmissibles.

Certains enfants soldats démobilisés ont avoué à Amnesty International leur peur de retourner dans leurs communautés : les habitants les ont vus prendre part à des crimes.

Par ailleurs, l'opinion internationale s'est durcie contre l'illégalité et l'immoralité du recrutement et de l'utilisation d'enfants dans les conflits. Un consensus international sur l'interdiction du recrutement et de l'utilisation d'enfants s'est maintenant dégagé afin d'endiguer cette pratique dans toute la RDC. La plupart des belligérants se sont d'ailleurs engagés à mettre un terme au recrutement et à l'utilisation d'enfants soldats.

Pourtant, le fossé est grand entre les engagements publics et les démarches réellement entreprises par les divers gouvernements et groupes armés en vue de protéger les enfants et d'éviter qu'ils ne servent de combattants. La démobilisation des enfants soldats reste trop timide et limitée en nombre pour avoir une véritable incidence sur le problème. En outre, les tentatives de démobilisation ne tiennent guère compte du rôle crucial que jouent les familles et les communautés locales dans le

processus de réintégration de l'enfant dans la vie civile.

Dans l'est de la RDC, la possibilité que d'anciens enfants soldats soient de nouveau recrutés demeure l'un des plus grands défis qui se posent à toute politique de démobilisation.

« *Au-delà de l'interdiction juridique et politique du recrutement et de l'utilisation d'enfants soldats, il convient de prendre en main le développement économique du pays et de s'attacher à construire la paix, afin que la démobilisation et la réhabilitation des anciens enfants soldats s'inscrivent dans la durée. Si elles ne sont pas dûment prises en considération, les séquelles de l'utilisation d'enfants soldats – pour la RDC comme pour ces enfants qui ont assisté à des crimes ou les ont commis – seront profondes et durables* », a conclu l'organisation de défense des droits humains.

Pour en savoir plus, vous pouvez consulter, en anglais, la version intégrale du rapport intitulé *Democratic Republic of Congo: Children at war*, à l'adresse suivante :

<http://web.amnesty.org/library/index/eng620342003> ●

Pour obtenir de plus amples informations, veuillez contacter le Service de presse d'Amnesty International à Londres, au +44 20 7413 5566, ou consulter le site <http://www.amnesty.org>